



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 08.06.2011

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET DE MUSICOLOGIE

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE DE L'ART

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2011



Avant-propos

L'histoire de l'art étudie les témoignages visuels de la créativité humaine de tous les temps et en tous les lieux. Pour des raisons d'accès aux sources et de compétences, l'unité d'histoire de l'art de la Faculté des lettres se concentre principalement sur l'art occidental de la fin de l'Antiquité à nos jours. L'étude concerne à la fois la production des objets, leur conservation et leurs usages, ainsi que leur interprétation et les idées qui leur ont été et leur sont associées. Notre programme accorde une attention particulière à l'existence matérielle des œuvres d'art et à leurs rapports au contexte, tant social que spatial. Nous encourageons par conséquent l'examen direct des originaux, en tirant parti du riche patrimoine conservé dans la région genevoise et de collaborations établies avec ses institutions.

Pour la Maîtrise universitaire (MA), les étudiant-e-s choisissent un champ de spécialisation (Moyen-Âge, période moderne, période contemporaine ou art asiatique) dans lequel ils/elles prennent au moins un module puis rédigent un mémoire sous la direction de l'enseignant-e concerné-e. Un module, à la fois théorique et pratique, est consacré à l'étude des classiques de la discipline et de ses enjeux méthodologiques. Un forum d'exposés et de discussions permet d'ouvrir l'horizon des connaissances et de se familiariser avec l'actualité de la recherche et les débats qui l'animent. Des séminaires avancés abordent des questions spécialisées et mettent la méthodologie à l'épreuve, en vue de la contribution personnelle à la recherche que représente le mémoire de maîtrise. Un voyage d'étude préparé en commun fournit l'occasion de situer un ensemble d'œuvres et de monuments dans son contexte géographique et culturel. L'étudiant-e a par ailleurs la possibilité de choisir deux des cinq modules en dehors du programme d'enseignement de l'unité d'histoire de l'art et peut tirer parti de l'offre de la Faculté, d'autres facultés de l'Université de Genève, d'autres universités, hautes écoles et institutions (voir les suggestions déjà proposées pour le BA).

Le MA forme des historien-ne-s de l'art prêts à devenir les acteurs d'un monde professionnel exigeant et en constante transformation. Celui-ci comprend la recherche, l'enseignement aux niveaux secondaire et universitaire, l'inventaire et la conservation du patrimoine, les musées et centres d'art, l'organisation d'expositions, le marché de l'art, l'édition et la médiation culturelle.



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Condition d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

MA2 et le mémoire portent sur le même champ.

Module MA1	Historiographie et méthodologie	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Histoire et enjeux méthodologiques de la discipline. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA2	Histoire de l'art : champ de spécialisation	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 x 2h/Semestre de CR ou de SE, portant sur le champ de spécialisation de l'étudiant-e (Moyen Age, période moderne, période contemporaine, art asiatique). 	
Attestation(s)	Une attestation sera exigée par l'enseignant-e- responsable dans l'un des enseignements suivis, selon les modalités qu'il définira au début du semestre	
Evaluation	Examen écrit de 6 heures, dans l'un des enseignements semestrialisés qui ne fera pas l'objet d'une attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	MA2 et le mémoire portent sur le même champ.	



Module MA3	Histoire de l'art : champ complémentaire	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2 x 2h/Semestre de CR ou de SE, portant sur un champ complémentaire (Moyen Age, période moderne, période contemporaine, art asiatique).	
Attestation(s)	Une attestation sera exigée par l'enseignant-e- responsable dans l'un des enseignements suivis, selon les modalités qu'il définira au début du semestre	
Evaluation	Examen oral de 30 minutes environ, dans l'un des enseignements semestrialisés qui ne fera pas l'objet d'une attestation	
Condition(s)	Le champ complémentaire est différent de celui du mémoire.	
Remarque(s)	/	

Mémoire	30 crédits
Description	Le mémoire est un travail noté d'environ 60 pages (120'000 signes) sans d'éventuelles annexes, préparé sous la direction d'un-e enseignant-e de l'unité (tutorat).
Enseignement(s)	Les mémorant-e-s participeront régulièrement aux séminaires de recherche et colloques organisés par l'unité.
Evaluation	Il fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.



Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 - MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à deux modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

Module MA4	Module à option	12 crédits
------------	-----------------	------------

Module MA4	Arts et environnement	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> 2 x 2h/Semestre de CR ou de SE, portant sur les relations de l'architecture et des arts visuels à leur environnement. 	
Attestation(s)	Une attestation sera exigée par l'enseignant-e- responsable dans l'un des enseignements suivis, selon les modalités qu'il définira au début du semestre	
Evaluation	Contrôle continu selon les modalités définies au début du semestre, dans l'un des enseignements semestrialisés qui ne fera pas l'objet d'une attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

¹ Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).



Module MA4	Actualité de la recherche	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Conférences de chercheurs et de chercheuses suivis de discussions portant sur divers aspects de l'actualité de l'histoire de l'art. Outre la participation aux discussions, l'étudiant-e est chargé de contribuer à la préparation des séances et à la modération des débats ainsi que de rédiger des comptes rendus et rapports de synthèse.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Evaluation notée sous la forme de la préparation et de la modération de deux séances sur l'année et de la rédaction de deux rapports de synthèse, liés à ces séances.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

Module MA4	Œuvres en contexte : territoire culturel	12 crédits
Etude et exploration d'un territoire culturel (voyage d'étude, étude de collection, préparation d'exposition ou stage d'au moins 320 h, préparés par les participant-e-s sous la direction de l'enseignant-e responsable et donnant lieu à un rapport écrit).		
Evaluation : Evaluation notée selon des modalités définies en début d'enseignement.		

OU



Module MA4	Champ à choix I	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2 x 2h/Semestre de CR ou de SE, portant sur l'un des champs offerts par l'unité d'histoire de l'art. (Moyen Age, période moderne, période contemporaine, art asiatique, architecture).	
Attestation(s)	Une attestation sera exigée par l'enseignant-e- responsable dans l'un des enseignements suivis, selon les modalités qu'il définira au début du semestre	
Evaluation	Examen écrit de 6 heures, dans l'un des enseignements semestrialisés qui ne fera pas l'objet d'une attestation,	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

Module MA4	Champ à choix II	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2 x 2h/Semestre de CR ou de SE, portant sur l'un des champs offerts par l'unité d'histoire de l'art. (Moyen Age, période moderne, période contemporaine, art asiatique, architecture)	
Attestation(s)	Une attestation sera exigée par l'enseignant-e- responsable dans l'un des enseignements suivis, selon les modalités qu'il définira au début du semestre	
Evaluation	Examen oral de 30 minutes environ, dans l'un des enseignements semestrialisés qui ne fera pas l'objet d'une attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA5	Module à option	12 crédits
Identique à MA4, mais dans un autre domaine.		



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module MA1	Historiographie et méthodologie	12 crédits
Module MA2	Histoire de l'art : champ de spécialisation	12 crédits
Module MA3	Histoire de l'art : champ complémentaire	12 crédits
Module MA4	Module à option	12 crédits